

tation la plus complète du programme actuel du chef de la gauche en cette Chambre. Pour trouver un argument en faveur de l'établissement d'une marine canadienne, c'est aux discours prononcés par ces honorables députés il y a un an, que je dois me reporter; pour trouver un argument à l'encontre d'une contribution à la Grande-Bretagne en vue de l'achat de Dreadnought ou autre chose, c'est encore aux discours de ces messieurs que je dois me reporter. Je m'occuperai en premier lieu de l'honorable député de Toronto-nord. Je prie la députation pendant que je donnerai lecture d'extraits de son discours de ne pas perdre de vue le programme du leader de la gauche et de noter la pirouette exécutée par le député de Toronto-nord au cours du débat ces jours derniers, pirouette politique habilement exécutée, je le reconnais; aucun membre de l'opposition ne pourrait effectuer pareille volte-face aussi prestement que lui. Il y a onze mois, il était favorable à l'idée d'une contribution. Parlant de la nature de la contribution, il s'exprima en ces termes:

La première proposition veut une contribution annuelle fixe en argent au gouvernement anglais ou à l'amirauté anglaise. Elle se divise apparemment en deux branches, mais n'est réellement qu'une seule et même chose. L'un dira: Envoyons un million ou deux millions de dollars par année; un autre dira: Fournissons un ou deux Dreadnought, et pour le Canada ces deux propositions sont absolument une seule et même chose.

Le programme actuel du leader de la gauche vise à l'envoi de Dreadnought, mais le député de Toronto-nord a démontré qu'au fond les deux propositions se confondent en ce qui regarde le Canada.

Lorsque nous voulons que notre contribution prenne la forme de Dreadnought, elle se résume en fin de compte à la somme nécessaire pour construire et armer un Dreadnought, et conséquemment je dis que ce sont deux aspects d'une même proposition...

Je tiens à ce que la députation et notamment l'honorable député qui doit prendre la parole après moi ne perdent pas de vue la déclaration suivante:

...celle d'une contribution annuelle fixe en argent au gouvernement anglais pour les fins de la défense nationale et impériale.

Si cette déclaration est juste, alors la Chambre doit faire l'examen non seulement de la proposition du chef de la gauche demandant la contribution de deux Dreadnought pour le moment actuel, mais l'éventualité plus grave d'une contribution réitérée pour le bénéfice de l'empire, car c'est ce que comporte le principe énoncé et expliqué par le député de Toronto-nord en personne. Examinons cette proposition dans son essence. Si nous ne pourrions pas à l'établissement d'une marine cana-

M. RALPH SMITH.

dienne et si nous continuons à faire partie de l'empire, la contribution qu'on nous propose de faire cette année sous forme de Dreadnought ou d'argent devra être répétée, il semble bien. Toutes les fois que le cri d'alarme sera jeté, toutes les fois que la Grande-Bretagne sera menacée, nos adversaires voudront que nous versions une somme d'argent pour le bénéfice de l'empire. Ils ne sauraient se soustraire à cette conséquence. C'est là, monsieur l'Orateur, à mon avis, le point faible de leur proposition. Si l'honorable député avait dit: nous allons construire une marine canadienne et nous allons faire une contribution, la situation aurait été tout autre. Mais il se borne à nous dire: Nous ne construirons pas de flotte, nous contribuerons plutôt une somme d'argent. Monsieur l'Orateur, si nous différons toujours de construire une flotte, nous n'en aurons jamais une, et si, sans jamais avoir de flotte, nous continuons à faire partie de l'empire, cela veut dire que nous ne cesserons de contribuer directement une certaine somme à l'échiquier anglais.

La deuxième proposition du leader de la gauche, tend à soumettre la question de l'établissement d'une marine canadienne au verdict populaire. Je ne sais trop ce que je ferais si j'étais placé dans les mêmes circonstances que l'honorable député; en luttant pour le triomphe d'un principe, je m'efforce toujours de me représenter ce que je ferais si j'étais à la place de mon adversaire. Mais si j'étais chef de l'opposition, il me semble bien que j'aurais renversé l'ordre des propositions; je me serais cru tenu de consulter le peuple canadien avant de faire une contribution de 20 ou 25 millions à l'empire; mais d'autre part, je me croirais autorisé d'avance par mes commentants à prendre les mesures nécessaires pour la défense de notre commerce et de notre littoral.

Ainsi que je l'ai dit, mon honorable ami renverse la proposition, et dit: C'est de l'argent que nous enverrons, argent qui sera dépensé sans que nous n'ayons rien à y voir; et cet argent nous l'enverrons sans en demander la permission au peuple de ce pays.

M. BURRELL: L'honorable député voudrait-il nous dire s'il considère qu'il y a urgence, et, dans l'affirmative, ce qu'il se propose de faire?

M. R. SMITH: J'entends faire mon discours à ma guise, et, pour cette question que me fait mon honorable ami, j'y répondrai avant de terminer. Je me propose de passer d'une idée à une autre en suivant un ordre logique; je n'ai pas de manuscrit sur lequel je puisse compter ni rien que je puisse lire comme mon honorable ami. Il me faut utiliser les ressources que je possède, et m'en servir selon les